



Réorganisation de la Conférence des évêques de France : les nouveaux services nationaux

Lourdes, mercredi 9 novembre 2005. Au cours de leur Assemblée plénière qui s'achève ce jour, les évêques ont abordé les responsabilités et périmètres de leurs services nationaux. Ces services ont pour mission de soutenir le travail des évêques et la vie des diocèses, par leur apport en expertise, réflexion, formation et animation. La réflexion s'inscrivait dans le cadre de la réorganisation de la Conférence des évêques de France.

Le double objectif de simplification et de travail commun plus efficace, qui a motivé la réorganisation, s'applique aussi aux services nationaux.

Les missions spécifiques de chaque service feront l'objet d'un cahier des charges, répondant aux besoins des diocèses et des provinces. Ces cahiers des charges, dont la rédaction a débuté, seront validés au cours de la prochaine Assemblée plénière en avril 2006.

L'avancement de la réorganisation n'est pas le même selon les services :

1. certains **services sont déjà structurés** et leur directeur nommé :

Nom du service	directeur
Service national de la pastorale liturgique	Père Jean-Marie Dubois
Service national de la catéchèse et du catéchuménat	Père Jean-Claude Reichert
Service national des vocations	Père Jacques Anelli
Secrétariat général de l'enseignement catholique	M. Paul Malartre, secrétaire général (1)
Service national pour l'unité des chrétiens	Père Michel Mallèvre
Service national pour les relations avec le judaïsme	Père Patrick Desbois
Service national des relations avec l'islam	Père Jean-Marie Gaudeul
Service national de la pastorale des migrants et gens du voyage	Père Bernard Fontaine

(1) l'actuel secrétaire général poursuit son mandat.

2. certains services sont en **cours d'organisation** :

Nom du service	directeur
Service national pour les questions familiales et sociales	Père Jacques Turck
Service national de la pastorale des jeunes	N.
Service national de la mission universelle de l'Église	N.



3. un service est **à mettre en place** :

Nom du service	directeur
Service national culture et foi	N.

Une mission a été confiée à Mgr Maurice de Germiny (évêque de Blois) et à Mgr Michel Coloni (archevêque émérite de Dijon), assistés de Mgr André Duplex (secrétaire général adjoint) pour proposer une définition des missions et objectifs de ce service.

La Conférence des évêques de France réunit deux fois par an les évêques français en Assemblée plénière. La Conférence des évêques de France est organisée en commissions épiscopales et conseils, lieux du travail entre évêques. Un Conseil permanent, composé de 10 évêques se réunit 10 fois par an pour préparer et appliquer les décisions de l'Assemblée plénière. Le président de la Conférence des évêques est actuellement Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux. Les vice-présidents sont Mgr Georges Pontier et Mgr Jean-Louis Papin. Le Secrétariat général de la Conférence des évêques assure un rôle de coordination. Les Services nationaux soutiennent le travail des évêques. Secrétariat général et Services nationaux seront regroupés fin 2006 dans la Maison de la Conférence des évêques de France à Paris.